



HAL
open science

Une ou deux droites à Paris ? Les élections municipales de 1977 et la restructuration du bloc conservateur

Elisabeth Dupoirier

► **To cite this version:**

Elisabeth Dupoirier. Une ou deux droites à Paris ? Les élections municipales de 1977 et la restructuration du bloc conservateur. *Revue Française de Science Politique*, 1977, 27 (6), pp.848 - 883. 10.3406/rfsp.1977.393751 . hal-03458074

HAL Id: hal-03458074

<https://sciencespo.hal.science/hal-03458074v1>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE OU DEUX DROITES A PARIS ?

Les élections municipales de 1977 et la restructuration du bloc conservateur

ELISABETH DUPOIRIER

Etudier la droite parisienne au lendemain des élections municipales de mars 1977, c'est tout d'abord constater sa vitalité et sa rivalité. Dans chacun des 18 secteurs de vote de la capitale¹ on ne trouve pas moins de 4 listes (plus de 6 listes dans 5 secteurs) qui s'opposent à celles présentées par la gauche et les écologistes. La présence, dans la plupart des secteurs, de listes soutenues par des formations conservatrices n'appartenant pas à la majorité (Mouvement des démocrates de M. Jobert, Front national de J.-M. Le Pen ; Action royaliste de B. Renouvin) est conforme à la traditionnelle diversité d'expression de la droite parisienne qui s'est toujours largement manifestée sous la Cinquième République quelle que soit la portée nationale ou locale des consultations qui la jalonnent. En revanche, ce qui fonde à coup sûr l'originalité de la situation de la droite en mars 1977, c'est l'éclatement de sa composante majoritaire et la rivalité des listes conduites par J. Chirac et M. d'Ornano dans 17 des 18 secteurs municipaux de la capitale. « La bataille de Paris » — selon l'expression mise à l'honneur par les mass media pendant la campagne électorale et

1. Pour les élections municipales de 1977, les 20 arrondissements de la capitale sont divisés en 18 secteurs de vote. Les 1^{er} et 4^e arrondissements, d'une part, les 2^e et 3^e arrondissements, d'autre part, sont regroupés respectivement dans les 1^{er} et 2^e secteurs de vote. Les autres arrondissements forment chacun un secteur municipal. Le nombre de conseillers municipaux à élire par secteur est proportionnel à la densité démographique de chacun d'eux.

reprise par les observateurs politiques² — constitue un phénomène original à double titre. Original par rapport au contexte national des élections de mars 1977 caractérisé — surtout dans la France urbaine — par l'élargissement décisif des listes uniques de la majorité³ s'opposant aux listes d'union de la gauche dans le cadre d'affrontements de plus en plus souvent binaires ; original aussi par rapport à l'histoire récente de la droite parisienne dont les affrontements internes pour être nombreux et permanents ne se sont jamais organisés que selon un clivage d'opposition ou d'appartenance à la majorité. Si le contenu de celle-ci a certes évolué au cours de la Cinquième République, son unité n'a jamais été menacée électoralement par les rivalités partisans, comme en témoigne d'ailleurs le nombre limité de « primaires » organisées à Paris aux élections législatives de 1973 (2 cas sur 31 circonscriptions)⁴.

Dans ces conditions, et compte tenu des enjeux de la consultation, enjeu institutionnel (affrontement d'un ex-Premier ministre du président de la République et d'un ministre en fonction), enjeu parisien (la mairie de la capitale) et enjeu national (le rééquilibrage de la majorité) il n'est guère étonnant que le duel Chirac-d'Ornano ait revêtu l'éclat que l'on connaît. Le succès des listes conduites par J. Chirac est incontestable dans la mesure où dès le premier tour elles devançant celles de M. d'Ornano dans 11 des 17 secteurs où elles entrent en compétition⁵. Encore faut-il noter que dans la plupart de ces secteurs, les listes du ministre de l'Industrie connaissent une défaite honorable et que sur l'ensemble de la capitale elles ne sont distancées que de moins de 5 points par celles de J. Chirac (cf. tableau 1).

En résistant à la gauche au second tour dans les secteurs clefs, qui, en raison de leur forte population, lui assurent la majorité au Conseil municipal, J. Chirac devient le premier maire du Paris du XX^e siècle et place le RPR dans une position fort enviable quelques mois avant que ne s'engagent au sein de la majorité les négociations pour l'investiture des candidats aux élections de 1978. Sans vouloir minimiser l'importance de la bataille de Paris pour le devenir des rapports partisans au

2. Deux analyses des résultats des élections de mars 1977 consacrent d'importants développements au cas parisien : Lancelot (A.), « Le rouge et le vert, les élections municipales des 13 et 20 mars 1977 », *Projet* n° 116, juin 1977, pp. 703-718 ; Parodi (J.-L.), « Après les élections municipales. La fin de la transition ? », *Revue politique et parlementaire*, n° 867, pp. 3-15.

3. Ces listes étant d'ailleurs dans la plupart des cas formées par des coalitions partisans représentant plusieurs partis de la majorité.

4. Comme le note J.-L. Parodi, les « primaires » organisées en 1968 et 1973 se réfèrent à des règles implicites, transgressées par l'affrontement majoritaire de 1977 (cf. J.-L. Parodi, art. cit., p. 6).

5. Dans le 7^e arrondissement, la majorité présente une liste unique sous la direction du conseiller député sortant E. Frédéric-Dupont (RI).

Tableau 1. Les résultats des élections municipales à Paris

	13 mars 1977	21 mars 1977 *
Inscrits	1 276 872	1 232 693
Votants	863 641	829 923
Exprimés	851 421	797 229
Paris aux travailleurs	2,9**	
Union de la gauche	32,1	44,8
Paris écologie	10,1	
Mouvement des démocrates	2,3	
Majorité	50,2	
dont Union pour Paris	26,2	
dont Protection pour Paris	22,0	
Paris aux Parisiens	1,8	
Action royaliste	0,2	
Divers droite	0,2	
Divers	0,1	

* Dans les 17 secteurs où ont lieu des seconds tours.

** Résultats sous forme de pourcentages par rapport aux suffrages exprimés.

sein de la majorité, nous ne voudrions retenir de l'affrontement Chirac-d'Ornano que son aspect local, tenter de dégager sa signification et déterminer son importance pour l'histoire de la droite parisienne dans la Cinquième République.

Les scores obtenus par les listes de J. Chirac, pour être décisifs, n'indiquent pas pour autant un véritable basculement des électeurs parisiens de la majorité dans le camp du RPR. Ils témoignent au contraire d'un réel partage de cet électorat en deux fractions dont aucune, à aucun moment, n'apparaît, au moins quantitativement, comme un élément résiduel. Dans ces conditions, s'interroger sur les règles de distribution des électorats de la majorité c'est, dans une large mesure, s'interroger sur la nature même de l'affrontement du président du RPR et du candidat officieusement désigné par le président de la République.

S'agit-il d'un affrontement de tendances entre les héritiers du gaullisme et les représentants de la composante centriste de la nouvelle majorité présidentielle ? L'histoire de la droite parisienne sous la Cinquième République semble, en effet, intimement liée à la lutte d'influence que se livrent au sein de l'électorat conservateur le gaullisme et les formations politiques de la droite traditionnelle. Si la structure de l'électorat du RPR présente en 1977 les caractéristiques qui fondent la spécificité du gaullisme par rapport au conservatisme pari-

sien, le scrutin du printemps dernier constitue à coup sur un moment important dans l'histoire de la majorité parisienne.

S'agit-il d'une rébellion de notables locaux — gaullistes pour la plupart — envers un candidat giscardien « parachuté » à Paris avec le soutien officieux du président de la République ? C'est cette seconde hypothèse que met en évidence l'analyse de la droite parisienne en 1977. L'examen de la distribution sectorielle des suffrages de la majorité entre les deux listes rivales montre la parenté profonde des électorats de J. Chirac et de M. d'Ornano, suggère que l'élection présidentielle de 1974 constitue bien le scrutin de référence pour l'analyse des résultats de 1977 et que ceux-ci, enfin, ne font que confirmer l'analyse que l'on pouvait déjà faire au lendemain de l'élection de V. Giscard d'Estaing : celle d'une homogénéisation de la droite parisienne, restructurée par sa composante classique au détriment du courant gaulliste, au terme d'un processus engagé dix ans auparavant par le président Pompidou.

LA DROITE PARISIENNE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1977

Diversité et rivalité, tels sont les termes qui paraissent le mieux caractériser une fois de plus la droite parisienne en 1977, comme pour l'ensemble des consultations qui jalonnent l'histoire de la Cinquième République. Par-delà le renouvellement des étiquettes partisans on retrouve aisément, à l'occasion du scrutin de mars dernier, les trois principaux courants — droite modérée, extrême droite autoritaire et gaullisme — qui contribuent, dans des proportions variables⁶, à la définition du conservatisme à Paris. Mais, pour la première fois, l'évolution des alliances sous la pression du système politique national rassemble au sein de la majorité les représentants du gaullisme et de la droite modérée.

6. L'extrême droite autoritaire correspond à une sensibilité du conservatisme parisien qui pour être permanente n'en est pas moins électoralement parlant négligeable. Depuis qu'il ne peut plus s'enrichir des suffrages d'une partie de la droite antigauilliste (comme J.-L. Tixier-Vignancour en 1965), ce courant autoritaire rassemble invariablement autour de 2 % des suffrages exprimés en 1977 (listes de l'Action royaliste et du Front national) comme aux consultations antérieures (cf. la deuxième partie de cet article).

Tendances et partis à l'intérieur de la majorité

Le courant modéré a toujours largement contribué à la définition du conservatisme parisien. Il est le produit d'un amalgame amorcé dès les débuts de la Quatrième République entre les modérés plus ou moins liés au Centre national des indépendants et un courant issu du radicalisme conservateur représenté par le RGR. En étudiant les listes présentées aux élections municipales de 1951 par l'UNIR (droite de tradition vichyssoise), les indépendants et autres modérés et le RGR, F. Goguel notait déjà la parenté profonde « entre trois tendances qui, par les divers aspects de leur programme politique, économique et social, peuvent être considérées comme d'orientation conservatrice »⁷.

Sous la Cinquième République, l'intégration à la majorité gaulliste n'a guère tenté — c'est le moins que l'on puisse dire — ce courant de la droite classique, aussi longtemps au moins que le gaullisme se définissait par le soutien inconditionnel à l'action du général de Gaulle : nés d'une scission du CNI, les Républicains indépendants, qui représentent la fraction ralliée — ou plus exactement associée — à l'UNR dès les élections législatives de 1962, demeurent jusqu'en 1973 une formation politique minoritaire. Dans son ensemble résolument antigauilliste, cette tendance du conservatisme parisien s'est, en revanche, laissée plus largement séduire par les formations nationales qui ont successivement proposé une définition organisationnelle du centrisme d'opposition. Le Centre démocrate créé dans la mouvance de la candidature présidentielle de J. Lecanuet en 1965 a d'abord constitué la principale structure d'accueil de cette droite. Contrairement à ce qu'on a pu voir dans le reste de la France, à Paris, ce n'est pas le courant de la démocratie chrétienne qui a fourni la composante centrale de la nouvelle formation. La faiblesse de l'héritage MRP est telle, que c'est au sein des divers groupements de modérés que le Centre démocrate puise l'essentiel de ses représentants parisiens.

Il s'en faut encore de beaucoup pour que l'ensemble de la famille modérée et indépendante se laisse investir par les formations politiques nationales. Chaque élection municipale ou législative est l'occasion de candidatures isolées qui sous des étiquettes diverses « libérales », « indépendantes » ou apolitiques témoignent de la vitalité de cette droite et de la difficulté des organisations partisans à encadrer l'ensemble de ses courants de pensée. Néanmoins, le centrisme organisé

7. Goguel (F.), « Structure sociale et opinions politiques à Paris d'après les élections du 17 juin 1951 », *Revue française de science politique*, II (3), juillet-septembre 1951, pp. 326-333.

Les élections à Paris (1965-1977)

ne va pas cesser de se développer pendant toute la période 1965-1977. Il s'incarne dans les candidatures successives du CD en 1967, devenu CPDM en 1968, puis, en 1973, du Mouvement des réformateurs dont il élimine à peu près complètement la composante radicale. En 1974, il se retrouve tout naturellement aux côtés du CNI et des RI pour soutenir la candidature à la présidence de la République de V. Giscard d'Estaing.

Aux élections du printemps dernier, la place prépondérante occupée sur les listes de la majorité par ce courant de la droite modérée apparaît clairement (cf. tableau 2).

Tableau 2. Composition des listes de la majorité en 1977 *

	<i>Liste unique de la Majorité¹</i>	<i>Listes Chirac</i>	<i>Listes d'Ornano</i>	<i>Total Majorité</i>
<i>Étiquettes des candidats</i>				
RPR	1	51	8	60
RI	2	2	27	31
CDS	1	14	23	38
CNI.....		10	0	10
Radicaux		3	11	14
Divers Majorité.....		3	11	14
Sans étiquettes.....		22	25	47
Total.....	4	105	105	214
<i>Notables parisiens</i>				
Députés conseillers sortants ...		11	3	15
Députés non conseillers.....		4	2	6
Conseillers sortants	1	20	10	31
Autres notables ²	—	4	2	6
Total.....	2	39	17	58

* Sources : *Le Monde* et *Le Figaro* du 12-13 mars 1977.

1. Liste du 7^e arrondissement conduite par E. Frédéric-Dupont.

2. Maires d'arrondissements.

Sur les 214 candidats présentés par la majorité, la moitié environ appartient à des formations issues du centrisme organisé RI, CDS, CNI et Parti radical. A bien des égards, leur affiliation partisane officielle ne les sépare que d'une manière purement formelle de la cinquantaine de candidats se présentant sans étiquette, se réclamant simplement de la majorité présidentielle, ou se déclarant « centriste ». On trouve d'ailleurs parmi ces « inorganisés » des hommes qui, dans les scrutins législatifs antérieurs, se présentent sous des étiquettes partisanes officielles.

C'est le cas, entre autres, de Guy-Victor Labat, candidat « centriste » sur la liste d'Ornano du 17^e arrondissement en 1977, représentant officiel du CPDM en 1968, puis du Mouvement Réformateur en 1973. Au total, c'est plus des deux tiers du personnel politique de la majorité que l'on peut classer, en 1977, parmi le courant classique de la droite parisienne. Celui-ci fournit non seulement l'essentiel des candidatures des listes de M. d'Ornano, mais représente aussi plus de la moitié des colistiers de J. Chirac, démontrant bien par là que l'affrontement majoritaire de 1977 n'est pas un affrontement de tendances.

Dans ces conditions, il est en effet difficile de voir dans la composition politique des listes Chirac une nouvelle offensive du courant gaulliste envers la droite classique. Sous la Cinquième République, le gaullisme se confond très tôt, électoralement parlant, avec la notion de majorité. Ce qui a fait longtemps à Paris son originalité par rapport à la droite classique, c'est sa très stricte définition organisationnelle. L'UNR, l'UNR-UDT, puis l'UDR définissent sous des étiquettes partisans différentes une même réalité politique, incarnée par des élus qui cumulent souvent les mandats municipaux et législatifs et qui se renouvellent fort peu jusqu'en 1973. A cette date, la formation gaulliste jouit encore à Paris d'une position quasi hégémonique au sein de la majorité. Aux élections législatives, J. Dominati (RI, mais ancien élu municipal UNR en 1959) est le seul représentant d'une autre formation alliée au plan national à bénéficier à partir de 1967, à Paris, de l'investiture gaulliste officielle. Aux élections municipales, la majorité gaulliste s'ouvre un peu plus volontiers. En 1971, outre l'investiture accordée à J. Dominati et ses colistiers centristes dans les 2^e et 3^e arrondissements, elle est représentée dans le 17^e arrondissement par une liste composite conduite par B. Lafay. La présence sur cette liste de plusieurs conseillers sortants, issus du centrisme d'opposition est le prix payé par la majorité pompidolienne pour le ralliement à l'UDR de ce notable⁸, ancien élu du RGR, puis du CD.

Limités jusqu'ici à des cas d'espèces, ces mécanismes d'alliance entre le mouvement gaulliste et les formations de la droite classique se généralisent en 1977 : les notables UDR parisiens avaient pu résister en 1973 à la politique d'ouverture nationale de la majorité décidée par le président Pompidou ; en revanche, la composition des listes présentées par J. Chirac reflète parfaitement la composition partisane de la majorité présidentielle définie au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974. Certes, le RPR conserve dans la plupart des secteurs la direction des listes Renouveau de Paris mais ces listes s'ouvrent partout plus

8. Le ralliement personnel de B. Lafay à l'UDR date de 1968 (cf. deuxième partie).

largement aux adversaires d'hier, et parmi eux, tout particulièrement au CNI, qui a longtemps rassemblé à Paris les opposants les plus irréductibles de la droite antigauilliste. Une fois constatée la répartition quasi exclusive des RI sur les listes du ministre de l'Industrie et celle du RPR sur les listes de J. Chirac, l'exclusivité de la présence du CNI aux côtés du mouvement gaulliste est la principale caractéristique qui distingue au niveau de leur composition partisane les deux listes de la majorité. Les dix candidatures CNI ne se répartissent d'ailleurs pas au hasard dans les différents secteurs. Elles apparaissent uniquement dans les arrondissements où un candidat de cette tendance était présent aux élections législatives de 1973 et recueillait au moins 10 % des suffrages exprimés. Entre autre exemple, la présence aux côtés de M. Couve de Murville, député conduisant la liste Chirac du 8^e arrondissement, de R. Bourguine (CNI) — adversaire malheureux, en 1973, de l'ancien ministre du général de Gaulle — témoigne de la réconciliation au moins tactique de deux sensibilités politiques parmi les plus divergentes de la droite à Paris.

Ce qui fonde en fait l'originalité des listes de J. Chirac par rapport à celles de son rival giscardien, c'est la part prépondérante qu'y occupent les notables parisiens, c'est-à-dire les personnalités ayant assumé, parfois de longue date⁹, des responsabilités électives dans la capitale. Entre les deux listes, le déséquilibre est flagrant. Sur les 19 députés de la majorité engagés dans le combat municipal, 15 se trouvent sur les listes Chirac et les mènent souvent à la bataille, tandis que 5 seulement (4 RI et un transfuge du RPR¹⁰) figurent sur les listes d'Ornano. La nette domination de l'UDR dans la représentation parlementaire de la capitale a sans nul doute joué à l'avantage de J. Chirac, de même que la forte implantation du mouvement gaulliste au sein du groupe « Paris majorité » du conseil municipal sortant : 31 d'entre eux figurent sur les listes RPR contre 13 sur les listes d'Ornano.

Le système de candidature mis en place par chacune des listes rivales montre à l'évidence que l'affrontement de la majorité en 1977 n'est ni un affrontement de courants, ni un affrontement de partis, mais principalement une rébellion de notables locaux envers l'ingérence officielle du président de la République dans un scrutin municipal. L'examen de la distribution sectorielle des suffrages de la majorité entre les deux listes renforce cette hypothèse.

9. N. de Hautecloque, député et conseiller sortant du 15^e arrondissement qui conduit la liste Chirac, a été élu pour la première fois au Conseil de Paris en 1947 sur une liste RPF.

10. Le général de Bénouville, député de la 12^e circonscription de Paris, figure sur la liste XII^e Union qui peut être apparentée à une liste d'ornaniste.

Distribution des suffrages de la majorité entre les listes rivales

Des enquêtes par sondages effectuées pendant la campagne électorale soulignaient déjà l'inégale notoriété dont jouissait la plupart des candidats tête de listes de la majorité selon qu'ils exerçaient ou non des responsabilités électives dans la capitale¹¹. Les résultats du premier tour de la consultation confirme l'importance de ces facteurs de notoriété¹². Il fournit la règle essentielle de l'arbitrage des électeurs de la majorité : l'ordre d'arrivée de chacune des listes semble strictement lié au nombre et à la qualité des personnalités parisiennes que chacun des adversaires a été en mesure de rassembler¹³. Dès lors, trois types d'affrontement se dégagent et règlent la répartition des suffrages entre les deux listes rivales.

L'appartenance exclusive des notables à une liste

Ce type d'affrontement totalement déséquilibré se produit dans huit arrondissements de Paris.

Dans tous les cas, l'absence de notables sur une liste la condamne à l'échec et l'écart qui la sépare de la liste victorieuse est considérable par rapport à celui qui s'établit entre les deux listes dans l'ensemble de la capitale. Dans le 2^e secteur (2^e et 3^e arrondissements) la liste de J. Dominati (d'Ornano) devance de plus de 20 points de pourcentage celle de N. Chouraqui (Chirac). Le même phénomène se produit en faveur de J. Chirac dans les autres arrondissements. Il est particulièrement net en ce qui concerne le 5^e arrondissement où la présence du candidat RPR à la mairie de Paris renforce — s'il en était besoin — la notoriété déjà éprouvée de la tête de liste J. Tibéri¹⁴. Ailleurs, l'écart qui sépare les listes rivales demeure supérieur à 14 points dans tous les cas, à l'exception de deux d'entre eux, les 11^e et 14^e arrondissements. Or ces deux cas ne font en fait que confirmer la règle générale de la prime aux notabilités (cf. tableau 4).

11. Les électeurs sondés ont une opinion d'autant meilleure des têtes de listes que celles-ci exercent des responsabilités municipales ou parlementaires au niveau de l'arrondissement. Cf. Jaffré (J.), Ozouf (J.), « Des municipales aux législatives au fil des sondages », *Projet*, n° 116, juin 1977, p. 724.

12. Voir sur ce point A. Lancelot et J.-L. Parodi, art. cités.

13. Nous avons recherché, sans succès, une règle de distribution partisane des électeurs de la majorité en 1977. Il n'y a pas d'ajustement apparent entre les suffrages recueillis par les listes Chirac et ceux obtenus par les candidats de la majorité gaulliste en 1973. Les résultats obtenus par les listes d'Ornano ne s'ajustent pas d'avantage sur ceux des candidats du centrisme d'opposition en 1973.

14. Conseiller sortant du 5^e arrondissement, réélu député à l'occasion d'une élection partielle, dès le premier tour en 1976.

Les élections à Paris (1965-1977)

Tableau 3. Résultats des listes de la majorité dans les cas d'appartenance exclusive des notables à une liste *

	<i>Listes Chirac</i>	<i>Ecart</i>	<i>Listes d'Ornano</i>	<i>Total Majorité</i>
5 ^e	37,7 <i>(1 dép., conseiller ; 1 dép. ; 1 conseiller) **</i>	23,6	14,1	51,8
	36,3 <i>(1 dép., conseiller ; 2 conseillers)</i>			
10 ^e	31,5 <i>(1 dép., conseiller ; 1 conseiller)</i>	15,2	16,3	47,8
11 ^e	25 <i>(1 dép.)</i>	8,5	16,5	41,5
	27,5 <i>(1 dép. ; 3 conseillers)</i>			
17 ^e	38 <i>(1 dép. ; 1 dép., conseiller ; 3 conseillers ; P. Lafay)</i>	15,7	22,3	60,3
2 ^e et 3 ^e	12,5	20,5	33 <i>(1 dép., conseiller ; 2 conseillers)</i>	45,5
Total Paris	26,2	4,2	22	48,2

* Dans ce tableau comme dans tous ceux de la première partie, les résultats sont présentés en % des suffrages exprimés.

** Nombre de " notables " figurant sur la liste.

Tableau 4. Résultats des listes de la majorité dans les quartiers des 11^e et 14^e arrondissements

	<i>Listes Chirac %</i>		<i>Listes d'Ornano %</i>	
<i>11^e arrondissement</i>				
Folie-Méricourt.....	27	11,8	15,2	42,2
Saint-Amboise.....	27,7	11,4	16,3	44
Roquette.....	23,7	7,6	16,1	39,8
Sainte-Marguerite.....	23,2	5	18,2	41,4
Total.....	25	8,5	16,5	41,5
<i>14^e arrondissement</i>				
Montparnasse.....	26,3	1,2	25,3	51,6
Parc de Montsouris.....	23,6	0,7	22,9	46,5
Petit-Montrouge.....	26	1,8	24,2	50,2
Plaisance.....	30,2	15,4	14,8	45
Total.....	27,5	7,5	20	47,5

Dans le 11^e arrondissement où la gauche a gagné les élections municipales de 1971 et conquis en 1973 l'une des deux circonscriptions législatives¹⁵, l'aire d'influence de la majorité gaulliste se limite aux quartiers de la Folie-Méricourt et de Saint-Ambroise qui forment la circonscription législative de J. Fanton qui conduit la liste RPR en 1977. Dans ces deux quartiers, l'écart qui sépare la liste Union pour Paris de celle de J. Rabès (PRP) est de même amplitude que dans les autres arrondissements. En revanche, dans les quartiers de La Roquette et de Sainte-Marguerite, où les deux listes concurrentes affrontent un terrain également hostile, l'audience de la liste UP décroît nettement et l'écart qui la sépare de la liste d'Ornano s'en trouve réduit de moitié.

Le cas du 14^e arrondissement relève de la même analyse. Le quartier de Plaisance forme la 16^e circonscription dont C. de la Malène (RPR) est député. La liste Union pour Paris qu'il conduit bat celle de J.-C. Colli (d'Ornano) dans des proportions conformes à la règle générale. Les trois autres quartiers appartiennent à la 15^e circonscription détenue par un député non gaulliste de la majorité non impliqué dans le combat municipal. La liste d'Ornano y talonne celle de J. Chirac qui comprend pourtant, outre la tête de liste, trois conseillers sortants de l'arrondissement.

La présence simultanée des notables parisiens sur les deux listes

Ce deuxième type d'affrontement, moins déséquilibré que le précédent, se retrouve dans 9 arrondissements de la capitale (cf. tableau 5). Dans 7 cas, il se dénoue au profit de J. Chirac : 1^{er} et 4^e arrondissements (2^e secteur), 9^e, 15^e et 8^e arrondissements ; dans trois autres (12^e, 16^e et 18^e arrondissements) les listes de M. d'Ornano l'emportent.

Qu'ils bénéficient à l'une ou l'autre des coalitions majoritaires, ces affrontements sont beaucoup plus serrés que ceux précédemment étudiés. Moins de trois points d'écart séparent les listes d'Ornano de celles de J. Chirac dans les 12^e et 16^e arrondissements. Dans les 1^{er} et 4^e, 8^e, 15^e et 18^e arrondissements, cet écart n'excède pas 10 points ; seul le 9^e arrondissement se détermine nettement en faveur de la liste Union pour Paris, conduite par le député G. Kaspereit. Il semble, en effet, que lorsqu'une liste possède l'exclusivité de la représentation parlementaire du secteur elle est assurée de la victoire dans des proportions qui paraissent dépendre de la notoriété des personnalités rassemblées sur la liste adverse.

Lorsqu'en revanche, la représentation parlementaire de l'arrondisse-

15. En 1973, le candidat communiste J. Chambaz retrouve son siège de député de la 10^e circonscription, gagné par un UDR en 1968.

Les élections à Paris (1965-1977)

Tableau 5. Résultats des listes de la majorité dans les cas où les notables sont répartis sur les deux listes de la majorité

	<i>Listes Chirac %</i>		<i>Listes d'Ornano %</i>	<i>Total Majorité %</i>
1 ^{er} et 4 ^e	27,9 <i>(1 dép. ; 1 conseiller)</i>	5,2	22,7 <i>(1 conseiller)</i>	50,6
9 ^e	38 <i>(1 dép., conseiller ; 1 conseiller)</i>	21,2	16,8 <i>(1 conseiller)</i>	54,8
	30,4 <i>(3 dép., conseillers ; 4 conseillers)</i>		23,3 <i>(1 min. ; 1 conseiller)</i>	
8 ^e	39,1 <i>(1 dép.)</i>	11,3	27,8 <i>(1 conseiller)</i>	66,9
12 ^e	23,6 <i>(1 dép. ; 1 conseiller)</i>	0,7	24,3 <i>(1 dép., conseiller ; 2 conseillers)</i>	47,9
16 ^e	33,4 <i>(2 dép., conseillers ; 3 conseillers, 1 min.)</i>	2,8	36,2 <i>(2 conseillers)</i>	69,6
18 ^e	17,6 <i>(1 dép.)</i>	10,2	27,6 <i>(2 dép. ; 1 min.)</i>	45
Total Paris . .	26,2	4,2	22	48,2

ment est éclatée sur chacune des listes rivales, l'issue de l'affrontement paraît lié au « renfort » de notoriété que peuvent se procurer l'une ou l'autre des coalitions. Dans le 12^e arrondissement, la bataille des députés perturbe pour la première fois l'ordre de distribution des suffrages entre les deux listes à l'intérieur de l'arrondissement. Dans le quartier de Bel-Air, tout entier contenu dans la 11^e circonscription¹⁶, dont C. Magaud, tête de la liste Chirac, est le député, la liste Union pour Paris, battue au niveau de l'arrondissement, devance celle de M. d'Ornano (27,6 % contre 23,1 %) dans des proportions à peu près inverse de celui de Bercy (19,9 % contre 23 %) situé dans la circonscription du général de Bénouville colistier de la liste d'Ornano conduite par son suppléant A. Plancher.

Le 18^e arrondissement relève de la même analyse dont les effets se trouvent toutefois atténués par la présence de M. d'Ornano sur la liste PRP, conduite par R. Chinaud (cf. tableau 6).

16. Le découpage législatif du 12^e arrondissement ne respecte pas strictement la limite des quartiers. La 11^e circonscription comprend la totalité de Bel-Air et une partie de Picpus ; la 13^e circonscription comprend l'autre partie de Picpus et la totalité des Quinze-Vingts et de Bercy.

Tableau 6. Résultats des listes de la majorité dans le 18^e arrondissement

	Liste Chirac %		Liste d'Ornano %	Total Majorité %
Quartiers de :				
Grandes-Carières (25 ^e circ.).....	15,9	14,8	30,7	46,6
Partie de Clignancourt (26 ^e circ.).....	23,2	1,7	24,9	48,1
Partie de Clignancourt, Goutte-d'Or La Chapelle (27 ^e circ.).....	13,6	12,6	26,2	39,8
Total arrondissement.....	17,4	10,2	27,6	45

L'écart qui sépare la liste de J. Chirac — menée par J. Le Tac — est pratiquement nul dans la partie du quartier de Clignancourt dont il est député ; l'écart s'accroît dans les quartiers de la 27^e circonscription dont l'ancien député RPR, J. Bernasconi¹⁷, a rejoint la liste du ministre de l'Industrie ; l'écart culmine dans le quartier des Grandes-Carières qui forme la circonscription de R. Chinaud.

L'absence de notables parisiens sur les listes de la majorité

Ce dernier type d'affrontement se produit dans trois arrondissements de la capitale largement ou totalement acquis à la gauche (cf. tableau 7). Dans les 10^e et 20^e arrondissements, où la majorité ne peut se prévaloir d'aucun élu, les listes de M. d'Ornano l'emportent sur celles de J. Chirac. Dans le 13^e arrondissement, où l'une des deux circonscriptions législatives est détenue par un député gaulliste non impliqué dans le combat municipal¹⁸, la liste de J. Chirac arrive en tête de la majorité.

Tableau 7. Résultats des listes de la majorité lorsque aucun notable ne figure sur les listes

	Listes Chirac %		Listes d'Ornano %	Total Majorité %
Arrondissements :				
13 ^e %	22	6,4	15,6	37,6
19 ^e %	17,4	1,9	19,3	36,7
20 ^e %	17,1	4,5	21,6	38,7
Total Paris..... %	26,2	4,2	22	48,2

17. Le député actuel est L. Baillot (PC), tête de liste de l'Union de la gauche.

18. La 14^e circonscription, détenue par H. Germain, RPR candidat malheureux à la mairie de Cherbourg en 1977.

Dans les trois cas, l'écart qui sépare les deux listes est très faible et à peu près constant à l'intérieur des arrondissements. La présence du maire du 13^e arrondissement sur la liste Chirac, en l'absence de toute autre personnalité élue, explique-t-elle le succès relatif de cette liste sur celle de M. d'Ornano¹⁹ ? En toute hypothèse, le succès encore plus relatif de ce dernier dans les 19^e et 20^e arrondissements montre bien que lorsque la présence de notables parisiens ne vient pas perturber les conditions de l'affrontement, les électeurs de la majorité n'arbitrent pas de manière tranchée le débat ouvert par l'ancien Premier ministre et le ministre de l'Industrie. Le concours du personnel parlementaire parisien a indiscutablement permis à J. Chirac de gagner son pari municipal ; il n'a pas, en revanche, renforcé la capacité offensive de la majorité dans son ensemble.

La stagnation ou le recul de la majorité en 1977

Le choix de l'élection et du terme de référence pose problème dès que l'on veut mesurer l'impact de la majorité en 1977 par rapport à un scrutin antérieur. L'importance du rôle joué par les notables parlementaires dans la distribution des suffrages de la majorité nous incite dans un premier temps à préférer les élections législatives de 1973 à la consultation présidentielle de 1974, dont est pourtant issue l'actuelle majorité. Nous avons retenu comme terme de comparaison l'addition des suffrages des candidats de la Majorité, du Mouvement réformateur et du CNI lorsqu'ils se trouvaient présents.

Par rapport à ce terme de comparaison²⁰, la majorité ne se maintient ou ne progresse légèrement que dans les deux arrondissements — 5^e et 18^e — où les candidats RPR et RI à la mairie de Paris se trouvent personnellement engagés. Dans le reste de la capitale, le recul est général. A aucun moment il n'apparaît lié aux types d'affrontements qui déterminent l'ordre d'arrivée des listes et l'écart qui les sépare (cf. tableau 8).

Les effets du pluralisme majoritaire se limitent, à Paris, en 1977, au partage d'un électorat potentiel qui subit, comme dans le reste de la France, le contrecoup de la dynamique de la gauche. Le niveau des suffrages obtenus par chacune des deux listes de la majorité reste en effet pratiquement toujours dépendant de l'inégale implantation antérieure de la majorité. Le cas du 17^e arrondissement est, à cet égard,

19. Cette hypothèse va dans le sens de celle présentée par A. Lancelot (art. cit.) qui étend la prime à la notoriété aux personnalités parisiennes non élues.

20. Il s'agit là, en quelque sorte, de la plus avantageuse référence possible pour la majorité dans la mesure où elle élimine du calcul les candidats de la droite inorganisée de 1973 qui peuvent se retrouver dans la majorité de 1977.

Tableau 8. Niveau comparé de la majorité en 1973 et 1977 dans quatre secteurs où les écarts d'Ornano-Chirac en 1977 sont les plus forts ou les plus faibles de la capitale (tous types d'affrontements confondus)

	<i>Ecart entre les 2 listes</i>	<i>Total Majorité 1977 %</i>	<i>Total Majorité 1973 %</i>	<i>Indice 77-73</i>
Arrondissements :				
9 ^e	21,2 *	54,8	65,2	83
1 ^{er} et 2 ^e	20,5 **	45,5	53,8	84
12 ^e	0,7 *	47,9	53,8	88
13 ^e	6,4 **	37,6	47	78
Total Paris	4,2	48,2	53,7	90

* Ecart en faveur de J. Chirac.

** Ecart en faveur de M. d'Ornano.

exemplaire. Arrondissement charnière entre le 16^e conservateur et le 18^e largement acquis à la gauche, le 17^e arrondissement est de tradition un fief de la droite dans sa partie Ouest (quartiers des Ternes et de la Plaine Monceau) alors qu'à l'Est, le quartier des Batignolles, et surtout celui des Epinettes, se sont toujours montrés plus réservés à l'égard des candidats conservateurs. En 1977, l'influence de la majorité, décroît avec la même régularité d'ouest en est de l'arrondissement et se module strictement sur l'implantation antérieure de celle-ci²¹.

Dans dix arrondissements, la régression de la majorité excède 10 % par rapport à 1973. Six d'entre eux — les 2^e, 3^e, 11^e, 13^e, 19^e et 20^e — sont déjà (ou vont être dans le cas du 2^e et 3^e) largement ou totalement acquis à la gauche ; ce recul indiquerait que le pluralisme majoritaire de 1977 n'augmente pas la capacité offensive de la droite dans ses zones de faiblesse.

Les quatre autres arrondissements où la régression est relativement la plus forte — 6^e, 7^e, 8^e, 9^e — sont, en revanche, de tradition des bastions conservateurs de la capitale. La présence parmi eux du 7^e arrondissement où E. Frédéric-Dupont (RI) mène la seule liste d'Union de la majorité, laisse entendre que ce n'est pas tant la discordance entre RI et RPR qui a détourné une partie de l'électorat potentiel de la majorité, que l'amalgane partisan qui caractérise aussi bien la liste d'Union que les listes d'affrontement. Une partie de l'électorat centriste, et aussi sans doute une fraction de celui du gaullisme, ne

21. En 1977, la majorité obtient 68,5 % aux Ternes et dans la Plaine Monceau, 57,6 % aux Batignolles et 48,1 % aux Epinettes. En 1973, elle totalisait respectivement 74 %, 68,8 %, 59 %, et 49 % dans ces mêmes quartiers.

semblent pas disposées à ratifier en 1977 les alliances partisans conclues au niveau des états-majors nationaux.

Dans le 7^e arrondissement, c'est, semble-t-il, à la réticence d'une partie des électeurs gaullistes qu'il faut imputer la régression de la liste unique de la majorité (tableau 9).

Tableau 9. Les suffrages UDR et RI en 1973 et les résultats de la majorité et des écologistes en 1977 dans le 7^e arrondissement

	1973		Écologistes %	1977	
	UDR 1973 %	RI 1973 %		Jobert %	Majorité %
Quartiers de :					
Saint-Thomas-d'Aquin...	24,3	31	14,5	4,3	59,4
Invalides	24,7	31	13,9	5,4	58,7
Ecole militaire	23,5	32,7	13,2	4,5	60,9
Gros-Caillou	22,3	33	12	4,4	60,77
Total arrondissement	23,3	32,2	13	4,5	60,2

L'implantation de la liste conduite par E. Frédéric-Dupont selon les différents quartiers est inversement proportionnelle à celle du candidat gaulliste de 1973. Le quartier de Saint-Thomas-d'Aquin et surtout celui des Invalides — qui a toujours constitué un des bastions du gaullisme depuis 1965²² — sont ceux où la coalition majoritaire de 1977 recueille le moins de suffrages²³. Ce sont aussi ceux où les listes écologistes et jobertistes²⁴ obtiennent leurs meilleurs résultats de l'arrondissement. Autant d'éléments qui peuvent s'analyser comme une manifestation de défiance d'une partie de l'électorat UDR de 1973 envers une liste conduite par l'adversaire de toujours²⁵ et où ne figure qu'un seul membre du RPR aux côtés de trois colistiers centristes.

Dans les 6^e, 8^e et 9^e arrondissements, ce serait, en revanche, à la défection d'une fraction du courant centriste qu'il faudrait imputer le recul de la majorité dans son ensemble. Ces trois arrondissements se différencient, en effet, des autres bastions conservateurs par la présence

22. Cf. deuxième partie.

23. Sans que pour autant la liste d'Union de la gauche conduite par un gaulliste du Front progressiste progresse dans ces deux quartiers.

24. Les listes Jobert en 1977 se caractérisent à Paris à la fois par le très faible niveau de leurs suffrages et le caractère étalé de leur distribution dans les différents arrondissements. Le 7^e est le seul à faire exception à la règle.

25. Même lorsqu'il se rallie à une formation (RI) de la majorité en 1973. E. Frédéric-Dupont se voit opposer un représentant gaulliste qui recueille 23 % des suffrages exprimés.

en 1973 d'une droite d'opposition²⁶ suffisamment offensive pour maintenir un candidat au second tour mais insuffisamment implantée (6^e et 9^e) ou trop divisée (8^e) pour pouvoir l'emporter sur les candidats gaulistes au second tour²⁷. Dans ces trois cas, le recul de la majorité en 1977 s'accompagne d'une progression de la gauche qui confirme celle du Parti socialiste, déjà perceptible en 1973²⁸. La présence sur les listes de M. d'Ornano de chacun des candidats réformateurs de 1973 n'a pas suffi pour conserver à la coalition présidentielle l'ensemble du potentiel centriste de l'élection antérieure. L'attraction exercée auprès de cette composante de la majorité par la gauche — principalement structurée par le PS dans ces arrondissements²⁹ — paraît une hypothèse conforme au mouvement que l'on a déjà pu observer dans le reste de la France dès 1976, à l'occasion d'élections cantonales ou législatives partielles.

Le pluralisme n'a pas permis à la majorité d'enrayer la désaffection d'une partie de son électorat. L'une et l'autre des coalitions restent dépendantes de l'enracinement antérieur de la majorité. Ces deux constatations suggèrent qu'en dernière analyse il existe de nombreux points de convergence entre les électorats de J. Chirac et de M. d'Ornano.

Deux expressions concurrentes d'un même bloc majoritaire

La répartition dans l'espace parisien des zones de force et de faiblesse relatives de chacune des listes rivales confirme la parenté des électorats de J. Chirac et de M. d'Ornano.

La structure géographique de chacune des listes (cf. cartes 1 et 2) marque bien les limites du phénomène de « clientélisme » des notables précédemment étudiés³⁰. Il n'intervient de manière déterminante dans le

26. Essentiellement réformatrice dans le 9^e arrondissement ; partagée entre le CNI et le Mouvement des réformateurs dans les 6^e et 8^e.

27. Dans le 8^e arrondissement la droite d'opposition (réformatrice et CNI) totalise 44 % des exprimés au premier tour de 1973, contre seulement 33 % au candidat UDR. Ce dernier est néanmoins élu au second tour à l'issue du duel qui l'oppose au réformateur. Dans les 6^e et 9^e arrondissements, les candidats UDR sont réélus au second tour à l'issue d'affrontements triangulaires : PS, réformateurs, URP.

28. Dans ces arrondissements, comme dans la plupart de ceux détenus par la droite, la poussée socialiste de 1973 renverse en faveur du PS le rapport de force au sein de la gauche et met les socialistes en position de conduire les listes d'Union de la gauche en 1977 (cf. l'article de F. Platone, dans ce même numéro).

29. Dans ces arrondissements, le PC ne figure que pour un quart dans la composition des listes d'Union.

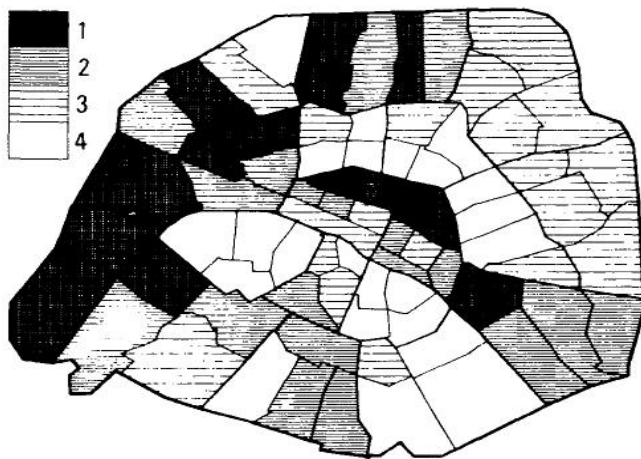
30. Les cartes présentées font apparaître la distribution des soixante-seize quartiers où s'affrontent les listes de la majorité en quatre classes de suffrages décroissants. Cette méthode permet, quel que soit le niveau d'implantation global du phénomène cartographié à une élection donnée, de comparer dans le temps et dans l'espace l'évolution de ses zones de force et de faiblesse relatives. Pour les autres élections, les quartiles seront établis sur la base de quatre-vingts quartiers.

Carte 1. Distribution en quartiles des suffrages des listes Union pour Paris (J. Chirac).



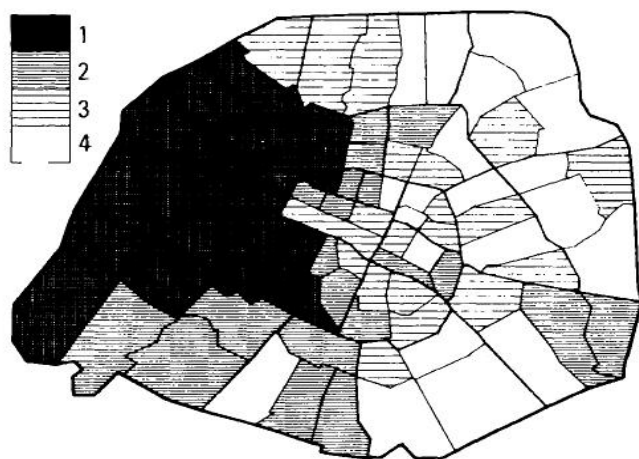
1. Quartile supérieur
2. Deuxième quartile
3. Troisième quartile
4. Quartile inférieur

Carte 2. Distribution en quartiles des suffrages des listes Protection et Renouveau de Paris (M. d'Ornano).



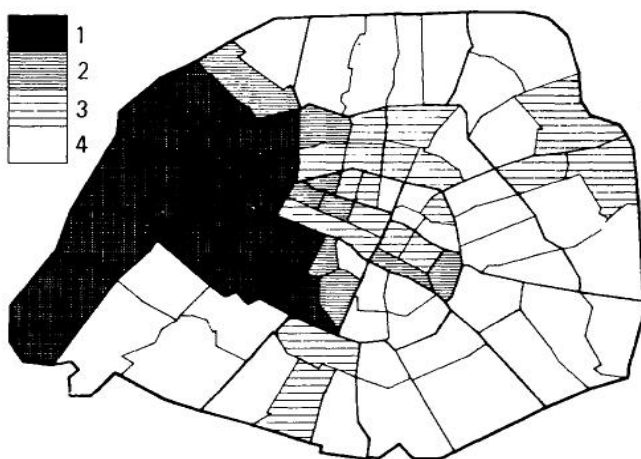
1. Quartile supérieur
2. Deuxième quartile
3. Troisième quartile
4. Quartile inférieur

Carte 3. Distribution en quartiles du vote en faveur de V. Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection présidentielle de 1974.



1. Quartile supérieur
2. Deuxième quartile
3. Troisième quartile
4. Quatrième quartile

Carte 4. Zones de force et de faiblesse relative de la droite d'opposition de 1965 à 1973 (Élections municipales de 1965 et 1971; législatives de 1967, 1968, 1973; présidentielles de 1965 et 1969).



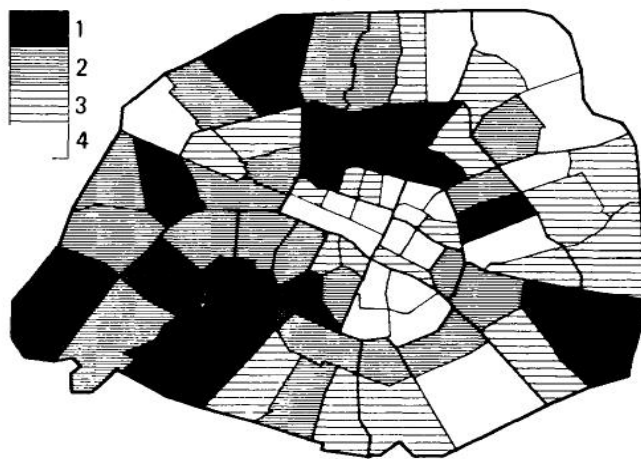
1. Quartiers ayant appartenu de cinq à sept fois au quartile supérieur
2. Quartiers ayant appartenu de trois à quatre fois au quartile supérieur
3. Quartiers ayant appartenu de un à deux fois au quartile supérieur
4. Quartiers n'ayant jamais appartenu au quartile supérieur

Carte 5. Distribution en quartiles des suffrages des listes de la majorité aux élections municipales de 1965.



1. Quartile supérieur
2. Deuxième quartile
3. Troisième quartile
4. Quartile inférieur

Carte 6. Distribution en quartiles des suffrages des candidats UDR aux élections législatives de 1967.



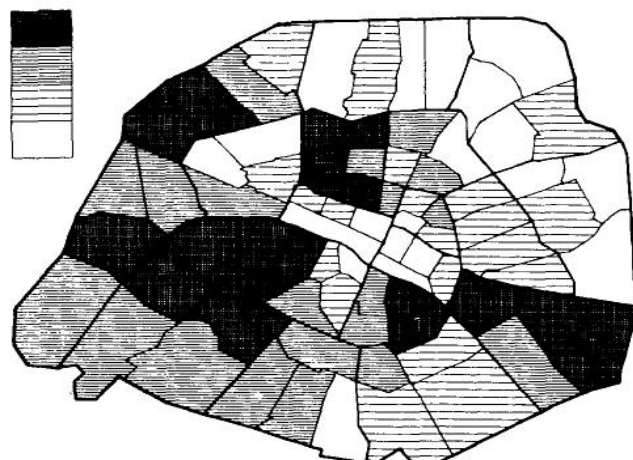
1. Quartile supérieur
2. Deuxième quartile
3. Troisième quartile
4. Quartile inférieur

Carte 7. Distribution en quartiles des suffrages des candidats UDR aux élections législatives de 1968.



- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1. Quartile supérieur | 3. Troisième quartile |
| 2. Deuxième quartile | 4. Quartile inférieur |

Carte 8. Distribution en quartiles des suffrages des candidats de la majorité aux élections législatives de 1973.



- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1. Quartile supérieur | 3. Troisième quartile |
| 2. Deuxième quartile | 4. Quartile inférieur |

classement des quartiers que dans un nombre très restreint de cas où le déséquilibre des notables entre les deux listes est total : les 5^e et 9^e arrondissements apparaissent tout entiers dans la zone de forte implantation des listes Chirac et s'inscrivent en négatif dans la zone de très grande faiblesse des listes d'Ornano. Le même phénomène, strictement inversé, se produit pour les 2^e et 3^e arrondissements (liste Domnati) et les deux quartiers du 10^e arrondissement plus favorables à M. d'Ornano. Là se limitent pour l'essentiel les différences d'implantation géographique de chaque électorat. Dans le reste de la capitale, c'est la concurrence plutôt que la complémentarité des zones de force et de faiblesse que fait ressortir la comparaison des deux cartes.

Le « noyau dur » de la structure du vote Chirac, comme celui du vote d'Ornano, se retrouve à l'Ouest de la capitale, définissant un territoire continu partant du quartier des Batignolles, dans le 17^e arrondissement, englobant la totalité du 8^e et trois quartiers du 16^e. Cette zone de forte implantation commune se prolonge au nord dans trois quartiers du 9^e — sous l'influence des listes Chirac — et au sud, dans les quartiers d'Auteuil (16^e) et de Necker (15^e), sous l'influence des listes d'Ornano.

L'espace ainsi identifié ne se différencie guère de celui qui, déjà au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, définissait la zone de force du vote en faveur de V. Giscard d'Estaing (cf. carte 3). L'ensemble des quartiers où le président des RI était le mieux implanté en 1974³¹ se retrouve en 1977 parmi ceux qui accordent le plus de suffra-

31. Seize quartiers seulement, si l'on écarte le 7^e arrondissement en 1977.

ges aux listes d'Ornano comme aux listes Chirac. L'aire de forte influence du candidat giscardien en 1977 ne s'étend que dans dix quartiers (des 2^e, 3^e et 11^e arrondissements) où ses listes seront battues au second tour par la gauche ; celle du candidat RPR ne déborde que dans 6 quartiers (des 5^e et 9^e arrondissements) où l'on peut penser que la bonne implantation locale des têtes de listes a joué un rôle déterminant.

Cette cohérence des électors RPR et RI de 1977 et giscardien de 1974, que met en évidence la géographie politique de leurs suffrages se confirme sur le plan sociologique. Le vote en faveur de J. Chirac, au moins autant que celui en faveur de M. d'Ornano et V. Giscard d'Estaing, apparaît comme l'expression politique privilégiée des catégories sociales les plus favorisées³² : 15 des 19 quartiers qui définissent la forte implantation du vote Chirac sont ceux où la proportion de patrons de l'industrie et du commerce, des professions libérales d'une part, d'ingénieurs et de cadres supérieurs d'autre part, est la plus élevée de la capitale³³. La relation est aussi forte que celle que l'on observe pour M. d'Ornano (14 quartiers sur 19) et pour V. Giscard d'Estaing (16 quartiers sur 20). Elle permet d'affirmer que, socialement comme politiquement, les listes rivales de 1977 n'apparaissent que comme deux expressions concurrentes d'un même fait majoritaire défini trois ans auparavant, à l'occasion d'un scrutin présidentiel.

Dès lors, l'élection du printemps dernier apparaît moins comme une nouvelle étape de l'histoire du conservatisme parisien que la confirmation, à l'occasion d'un scrutin local, de l'homogénéisation de la droite parisienne, dont on pouvait déjà faire l'analyse au lendemain de l'élection de 1974.

32. Des enquêtes par sondage, effectuées dans les vingt arrondissements de Paris, montraient déjà très nettement l'influence décisive des listes Chirac auprès des cadres supérieurs et professions libérales qui comptaient pour un tiers dans son électorat, au lieu de un cinquième dans la population (cf. J. Jaffré, J. Ozouf, art. cit.).

33. Ces quinze quartiers figurent au recensement de 1975 parmi le quartile de forte implantation de l'une (et, ou) l'autre des catégories.

ÉCLATEMENT ET RÉUNIFICATION DE LA DROITE PARISIENNE SOUS LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE (1965-1974)

L'histoire de la droite parisienne sous la Cinquième République est intimement liée à la lutte d'influence que se livrent auprès de l'électorat conservateur de la capitale le gaullisme et la droite traditionnelle.

Le gaullisme du général de Gaulle, la majorité pompidolienne et la majorité giscardienne représentent trois définitions successives du fait majoritaire qui pèsent sur la détermination des structures internes de la droite parisienne. Si l'électorat de M. Giscard d'Estaing reflète l'image globale du conservatisme parisien, ni l'électorat gaulliste jusqu'en 1967, ni celui de la majorité pompidolienne entre 1968 et 1973 ne présentent structurellement les caractéristiques d'implantation de la droite dans son ensemble à Paris. Paradoxalement, de 1965 à 1973, c'est la composante minoritaire du conservatisme parisien — qui se définit par le refus d'intégration dans la majorité des forces qui la composent — qui représente les éléments essentiels caractérisant, au plan politique et sociologique, la droite parisienne.

1965-1973 : La droite minoritaire est la droite de tradition

Une droite composite et minoritaire

Régulièrement présente à l'occasion de chaque scrutin, cette droite minoritaire se définit d'abord comme un ensemble hétérogène qui se décompose principalement en deux courants³⁴. La tendance libérale et modérée en constitue la part prépondérante par le nombre des candidats qu'elle présente à chaque consultation sur l'ensemble du territoire parisien et par le niveau global des suffrages qu'elle recueille. A l'occasion de certaines élections, elle entre en concurrence avec des représentants d'une droite plus autoritaire et nationaliste représentée, entre 1965 et 1968, par J.-L. Tixier-Vignancour ou les candidats de l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès, puis sous une forme plus extrémiste aux élections municipales de 1971 et législatives de 1973, par les listes *Ordre nouveau* ou les candidats du *Front national*.

34. Cf. *supra*.

Les élections à Paris (1965-1977)

En dépit de la multiplicité de ses formes d'expression partisane, cette droite minoritaire se caractérise entre 1965 et 1973 par la stabilité de son niveau d'implantation global (cf. tableau 10).

Tableau 10. La droite d'opposition à Paris de 1965 à 1973*

	%	Ecart-type**	Part de la droite d'opposition dans l'ensemble droite (%)
Municipales mars 1965	16,9	8,0	41,0
Présidentielle décembre 1965 ..	20,6	5,0	35,7
Législatives mars 1967	13,9	7,1	28,6
Législatives juin 1968	16,5	6,6	32,7
Présidentielle juin 1969	18,5	1,8	35,0
Municipales mars 1971	11,9	5,7	33,6
Législatives mars 1973	18,5	6,2	38,3

* Dans ce tableau, comme dans tous ceux qui suivront, les résultats sont présentés sous forme de pourcentages aux inscrits établis aux premiers tours des consultations.

** L'écart-type rend compte de la dispersion d'une distribution statistique par rapport à sa moyenne. Plus la valeur de l'écart est élevée, plus la dispersion est forte. L'écart-type a été calculé sur la base des 80 quartiers parisiens.

Si l'on excepte les résultats obtenus aux élections municipales de 1971, pour lesquelles le niveau élevé des abstentions explique largement le faible score des listes présentées par la droite d'opposition, celle-ci recueille sur toute la période qui nous intéresse entre 14 et 20 % des suffrages des électeurs inscrits. En 1973, dans une conjoncture politique nettement moins favorable au bloc conservateur que les élections présidentielles de 1965 ou de 1969, la droite d'opposition conserve à Paris un niveau d'implantation global (18,5 des inscrits) comparable à ceux établis lors des deux scrutins cités (20,6 % en 1965 ; 18,5 % en 1969) et encore nettement supérieur aux résultats obtenus pour l'ensemble de la France par les candidats se réclamant de la même tendance³⁵.

Au total, de 1965 à 1973, quel que soit l'éventail des candidatures qu'elle présente et le type d'élection considérée, cette droite minoritaire rassemble de manière permanente environ un tiers de l'électorat conservateur de la capitale. Dans le même temps, elle se caractérise par une structure géographiquement et socialement contrastée.

35. La droite d'opposition obtient, en 1973, 15,2 % des inscrits pour l'ensemble de la France.

Une structure contrastée et d'une grande stabilité géographique

L'examen du niveau global des voix recueillies par la droite d'opposition donne une image trompeuse de son audience dans la capitale. Bien que présente sur l'ensemble du territoire, la distribution de ses suffrages entre les quatre-vingt quartiers de Paris met en évidence une grande diversité d'implantation. A l'exception de l'élection présidentielle de 1969 — sur laquelle nous reviendrons — l'éventail des voix qu'elle obtient dans les différents quartiers varie du simple au triple quel que soit le scrutin considéré et la valeur élevée de l'écart-type calculé pour chaque distribution de suffrages (entre 5,0 et 8,0 — cf. tableau 7) confirme la dispersion du phénomène. Sous-représentée dans les quartiers du Nord, de l'Est et du Sud de la capitale, où ses candidats atteignent rarement plus de 10 % des suffrages par rapport aux inscrits, elle dépasse en revanche 20 % de ces mêmes suffrages dans les quartiers du centre et de l'Ouest de Paris.

Ces variations dans la distribution géographique des suffrages sont étroitement liées à la caractérisation politique et sociologique des différents quartiers de la capitale. D'une part, en dépit de la position minoritaire qu'elle occupe au sein du bloc conservateur, le niveau des voix obtenu par la droite d'opposition croît en proportion directe de l'impact global de la droite dans les différents quartiers de Paris³⁶. D'autre part, fortement implantée dans les quartiers où résident en majorité les membres des professions libérales, les patrons de l'industrie et du commerce et les cadres supérieurs³⁷, la droite d'opposition apparaît aussi comme l'expression politique privilégiée des catégories sociales les plus favorisées.

Dès lors, on ne peut pas être surpris par la stabilité de la géographie de cette droite minoritaire tout au long des sept consultations qui jalonnent la période 1965-1973. Pour prendre la mesure de cette stabilité, on a eu recours à une cartographie de synthèse, volontairement simplificatrice, qui représente la fréquence d'appartenance des différents quartiers au quartile de distribution élevée des suffrages de la droite d'opposition à l'occasion de chaque scrutin (cf. carte 4). Ainsi se trouvent localisées au sein des quatre-vingt quartiers de la capitale, les zones de force et de faiblesses relatives de cette tendance. Sur ces

36. En début de période, aux élections municipales de 1965, les listes présentées par la droite d'opposition recueillent plus de la moitié des suffrages obtenus par le bloc conservateur dans cinq arrondissements du centre et de l'Ouest (1^{er}, 4^e, 7^e, 8^e, 17^e). Dans ces mêmes arrondissements, la droite d'opposition conserve entre 1967 et 1973 le tiers des suffrages du bloc conservateur.

37. Typologie sociale des quartiers de Paris, établie par l'APUR, à l'occasion du recensement de 1968 (cf. J. Ranger, carte 8).

quatre-vingt quartiers, une quinzaine peut être considérée comme le « noyau dur » de la structure de la droite d'opposition. Ils appartiennent, à l'occasion de cinq scrutins au moins sur sept, au quartile supérieur de la distribution des suffrages, et définissent un territoire compact qui constitue les bastions du conservatisme politique parisien dont les origines remontent au début de la Troisième République³⁸. On y distingue les deux arrondissements les plus fortement marqués par la droite cléricale dès 1876 : le 7^e arrondissement qui, dès cette date, donnera la majorité absolue aux candidats conservateurs et qui élit E. Frédéric-Dupont pour la première fois en 1936 comme député du bloc national³⁹ ; le 8^e arrondissement « qui se montrera tout au long de la Troisième République fidèle à la réputation que, dès les années 1870, les journalistes lui firent d'être " la citadelle de la réaction " ». A ces bastions de la droite traditionnelle s'ajoute le 16^e arrondissement qui « après des débuts radicaux de bon aloi... donnera, dès 1898, la préférence à la tendance la plus conservatrice de l'opinion républicaine. » Les quartiers des Ternes et de la Plaine Monceau, qui en constituent les prolongements géographiques, mais aussi sociologiques, participent de la même tradition politique.

Les neuf quartiers qui n'apparaissent qu'entre trois et quatre fois dans la classe des suffrages les plus élevés de la droite d'opposition se disposent géographiquement en couronne autour des quinze premiers cités. Ils présentent, à quelque nuance près, les mêmes caractéristiques sociologiques⁴⁰ et politiques que les précédents. Au nord-ouest, le quartier des Batignolles (17^e) est composé d'un électorat socialement moins homogène que celui de la Plaine Monceau auquel il s'accolle. Le quartier Saint-Georges (9^e) qui borde le Nord-Est du 8^e arrondissement est plus nettement dominé par la bourgeoisie salariée que par celle des professions indépendantes ou libérales du 8^e. Au centre de Paris, la droite d'opposition s'appuie sur les quartiers les moins populaires du 1^{er} et du 2^e arrondissements (Place Vendôme, Palais-Royal, et Gaillon) et les plus bourgeois du 4^e arrondissement (Notre-Dame et Arsenal). Sur la rive gauche, elle ne pénètre que dans les deux quartiers — Saint-Germain-des-Prés et Odéon (6^e) — qui, outre Notre-Dame-des-Champs

38. Le développement qui suit et les citations présentées s'appuient sur l'étude de L. Giard, *Les élections à Paris sous la III^e République*, Thèse pour le doctorat de 3^e cycle de sociologie, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Dakar, 1966-1968, 3 vol., multigr., 322 p., cartes et graphiques.

39. Le quartier de Notre-Dame-des-Champs (6^e arrondissement) fait aussi partie du noyau dur de la structure de la droite d'opposition entre 1965 et 1973 ; il participe de la même tradition politique que le 7^e arrondissement auquel il s'accolle.

40. La caractérisation sociologique est établie à partir des résultats du recensement de 1968. Elle se trouve très largement vérifiée par les résultats du recensement de 1975.

(appartenant déjà au « noyau dur » de la structure), rassemblent en 1968 les catégories d'industriels, de cadres supérieurs et de professions libérales dans les mêmes proportions que le 7^e arrondissement.

Au total, la localisation géographique des 40 quartiers qui appartiennent à l'occasion d'au moins une élection aux zones de force de la droite d'opposition, correspond pour l'essentiel à la carte établissant les structures de la droite parisienne⁴¹ et confirme l'hypothèse selon laquelle c'est la tendance minoritaire au sein du bloc conservateur qui constitue à Paris, entre 1965 et 1973, la droite de structure.

Une exception : l'électorat de A. Poher en 1969

L'image d'homogénéité et de stabilité qu'offre l'électorat de la droite d'opposition pendant toute cette période souffre pourtant une exception : celle du vote en faveur de A. Poher à l'élection présidentielle de 1969.

La distribution des voix obtenues par le candidat modéré entre les 80 quartiers de la capitale fait apparaître un phénomène diffus, faiblement diversifié selon les quartiers comme en témoigne la valeur peu élevée de l'écart-type (1,8) mesurant la dispersion de la distribution (cf. tableau 10). On retrouve certes dans la géographie du vote Poher les zones de forces habituelles de la droite d'opposition (à l'ouest et au centre de la capitale). Mais, à la différence de ce qu'on a pu observer à l'occasion des autres consultations, le niveau des voix obtenues par le candidat modéré décroît en fonction de la force électorale du bloc conservateur dans son ensemble. Ces perturbations exceptionnelles de la structure de la droite d'opposition résultent de la combinaison de trois facteurs : la désaffection, dès le premier tour de l'élection d'une partie de l'électorat modéré au profit du candidat de la majorité, G. Pompidou ; le soutien provisoire apporté au candidat de la droite d'opposition par une partie de l'électorat de la gauche non communiste qui n'a pas porté ses suffrages sur les candidatures de M. Rocard et G. Defferre ; enfin, le soutien, non moins provisoire, d'une partie de l'électorat de la majorité dans les zones de force de la gauche.

Pour mesurer l'action isolée ou combinée de ces trois facteurs sur l'implantation relative de la droite d'opposition en 1969, nous avons sélectionné onze quartiers qui se caractérisent par la très forte, ou au contraire, très faible implantation de la droite d'opposition aux élections législatives de 1968 (cf. tableau 11).

Dans les bastions conservateurs, le niveau des suffrages recueillis par A. Poher accuse le ralliement à la candidature de G. Pompidou

41. Cf. J. Ranger, carte n° 3.

Les élections à Paris (1965-1977)

Tableau 11. Evolution des suffrages recueillis par les candidats de la droite d'opposition entre 1968 et 1969 dans onze quartiers de très forte et de très faible implantation en 1968 en 1968

	<i>Droite d'opposition 1968 %</i>	<i>Pohér 1969 %</i>	<i>Majorité 1968 %</i>	<i>Pompidou 1969 %</i>
Quartiers de :				
Porte Dauphine (16 ^e).....	35	20	33	45
Muette (16 ^e).....	32	20	34	45
Chaillot (16 ^e).....	32	19	34	45
Ecole militaire (7 ^e).....	30	20	35	44
Gare (13 ^e).....	9	14	28	27
Sainte-Avoye (3 ^e).....	9	18	31	26
Bonne-Nouvelle (2 ^e).....	8	18	33	27
Clignancourt (18 ^e).....	7	17	36	31
Villette (19 ^e).....	6	15	32	28
Plaisance (19 ^e).....	4	15	36	31
Combat (19 ^e).....	3	15	37	30
Ensemble Paris.....	16	18	33	34

d'un partie de la droite d'opposition, ralliement qui s'inscrit dans le processus d'homogénéisation des électorats de la droite au bénéfice du gaullisme pendant la période 1969-1973 (cf. *supra*). En revanche, le succès du candidat centriste dans les zones de grande faiblesse de la droite modérée semble résulter des apports convergents non seulement d'une partie de l'électorat de la gauche non communiste, mais aussi sans doute d'une fraction de celui de la majorité séduite par la crédibilité nationale d'une candidature de « troisième force » incarnée par un modéré.

Lorsqu'elle ne reçoit pas, comme en 1969, l'appoint conjonctuel des suffrages d'une partie de la gauche, la droite modérée constitue bien à Paris la droite de structure, dans la mesure où elle présente sur toute la période les caractéristiques historiques politiques et sociales qui permettent d'identifier le conservatisme parisien. Encore faut-il se demander comment elle a pu conserver son identité dans une période de redéfinition continue du bloc majoritaire et tout d'abord, entre 1965 et 1967, lorsque le gaullisme incarné par le général de Gaulle domine par le niveau de ses suffrages le bloc conservateur à Paris comme dans le reste de la France.

1965-1967 : le gaullisme gaullien

Paris a été considéré très tôt comme un des bastions du gaullisme. Dès 1962, les candidats soutenant l'action du général de Gaulle, renversent en leur faveur le rapport des forces à l'intérieur de la droite. S'ouvre alors une période où s'affirme, jusqu'en 1967, à l'occasion de chaque scrutin, l'originalité du gaullisme électoral. Trois consultations aux enjeux politiquement différents — municipales de mars 1965, présidentielle de décembre 1965 et législatives de mars 1967 — permettent de dégager les caractéristiques qui fondent la spécificité du gaullisme par rapport au conservatisme parisien.

Quel que soit le niveau d'implantation d'ensemble du phénomène gaulliste et le type d'élection considéré, on est d'abord frappé par l'uniformité de la distribution de ses suffrages entre les 80 quartiers de la capitale. Particulièrement resserrée lorsque le gaullisme est représenté par le général de Gaulle en personne à l'élection présidentielle de 1965 (écart-type 2,2), cette distribution ne s'ouvre — dans des proportions encore modérées — qu'à l'occasion de scrutins législatifs (écart-type 2,7) ou municipaux (écart-type 3,9) où l'on peut penser que le poids des personnalités qui représentent le gaullisme nuance la régularité du phénomène (cf. tableau 12).

Les suffrages gaullistes à Paris de 1965 à 1967

	<u>%</u>	<u>Ecart-type</u>
Municipales mars 1965.....	24,2	3,9
Présidentielle décembre 1965	36,9	2,2
Législatives mars 1967	33,3	2,7

Cette impression d'uniformité de l'impact du gaullisme sur la capitale se confirme si on examine la distribution géographique de ses suffrages. Les cartes du gaullisme aux élections municipales de 1965 et législatives de 1967 (cartes n° 5 et 6) font apparaître un phénomène territorialement diffus, insensible aux frontières traditionnelles de la gauche et de la droite parisiennes⁴², et sans relation avec la caractérisation socio-professionnelle des quartiers de la capitale établie au recensement de 1968⁴³.

42. Cf. J. Ranger, cartes de la structure de la droite (n° 3) et de la gauche (n° 2) à Paris.

43. Cf. J. Ranger, carte n° 8.

Les élections à Paris (1965-1977)

Les candidats où les listes investies par l'UDR sont fortement implantées en 1965 et 1967 dans les bastions conservateurs de l'Ouest et du centre, et ces positions témoignent de l'attraction qu'exerce le gaullisme sur une part non négligeable de l'électorat de la droite parisienne. Mais, dans le même temps, il atteint un niveau comparable de suffrages dans les quartiers de la périphérie nord et est qui constituent pour l'essentiel les zones de force de la gauche, et plus particulièrement de la gauche communiste : le général de Gaulle devançait déjà en 1965 le candidat unique de la gauche (F. Mitterrand) dans tous les quartiers du 18^e, 19^e et 20^e arrondissements au premier tour de l'élection présidentielle. Dans ces mêmes quartiers, les candidats de l'UDR obtiennent deux ans plus tard, au premier tour des législatives de 1967, un niveau de suffrages supérieur à celui des candidats communistes ; aux élections municipales de 1965, enfin, où la distribution des suffrages gaullistes est la plus diversifiée de toute la période, sur les onze quartiers qui accordent le plus de voix aux listes gaullistes, six seulement font partie de la structure du conservatisme parisien⁴⁴ contre cinq qui sont situés dans des arrondissements plus favorables à la gauche⁴⁵. En définitive, si le gaullisme ne rassemble pas toute la droite, il ne se limite pas non plus à la droite.

Marquant de son empreinte l'ensemble des quartiers de la capitale, le phénomène gaulliste ne s'y ménage en revanche que peu de bastions et leur localisation fait apparaître un phénomène géographiquement discontinu, politiquement et sociologiquement hétérogène. D'un point de vue politique, on trouve certes au sein des seize quartiers qui forment le « noyau dur » de la structure gaulliste des éléments appartenant aux zones de forte implantation du conservatisme parisien : à l'ouest, les quartiers de l'Ecole militaire (7^e), de Chaillot et d'Auteuil (16^e) ; plus au nord ceux des Batignoles (17^e) et de Saint-Georges (9^e). Mais l'influence du gaullisme est aussi forte dans des quartiers de médiocre implantation (reste du 9^e arrondissement et partie du 10^e) ou de grande faiblesse de la droite d'opposition (Saint-Lambert, 15^e ; Bel-Air et Picpus, 12^e). Tout au plus peut-on noter que les quartiers qui témoignent de la percée du gaullisme dans les zones de force de la gauche communiste constituent les éléments les moins stables de la structure gaulliste⁴⁶.

44. Il s'agit des quatre quartiers du 16^e arrondissement et des quartiers Saint-Georges, et Chaussée-d'Antin du 9^e arrondissement.

45. Il s'agit des quartiers d'Amérique et de Combat (19^e) du Père-Lachaise et de Belleville (20^e) et de Rochechouart (9^e).

46. Il s'agit des quartiers du 11^e, 19^e et 20^e arrondissements qui n'apparaissent qu'à une élection sur trois dans la structure forte du gaullisme.

D'un point de vue sociologique, la localisation géographique des zones de force du gaullisme fait apparaître des quartiers aux caractéristiques socio-professionnelles très diverses. A la différence de la droite traditionnelle, la part de l'électorat gaulliste provenant des zones où résident principalement les catégories sociales les plus favorisées est minoritaire dans l'ensemble de la structure. Le gaullisme est aussi fortement ancré dans les quartiers à dominante de cadres moyens et supérieurs et d'employés (Saint-Georges, 9^e ; Bel-Air, 12^e ; Saint-Lambert, 15^e), dans ceux de la rive droite où subsiste en 1968, une population importante d'artisans et de petits commerçants (Batignolles, 17^e ; Chaussée-d'Antin et Rochechouart, 9^e ; Saint-Vincent-de-Paul, 10^e ; Gaillon, 2^e) dans ceux enfin où prédominent les ouvriers et les employés (Picpus, 12^e et une partie des quartiers du 19^e et du 20^e)⁴⁷.

Dans un contexte politique à bien des égards différent de celui de la période qui nous occupe, F. Goguel, analysant le vote RPF à Paris aux élections législatives de 1951⁴⁸ mettait en évidence des caractéristiques de même nature que celles établies par la cartographie actuelle. A quinze années d'intervalle, on retrouve aisément la filiation du gaullisme du RPF à celui de l'UDR entre 1965 et 1967 : même distribution uniforme des suffrages gaullistes entre les différents quartiers, même insensibilité aux frontières traditionnelles de la gauche et de la droite parisiennes même diversification des forces sociales sur lesquelles il s'appuie. Autant de caractéristiques qui marquent, en revanche, la distance qui sépare au plan électoral le gaullisme du général de Gaulle de celui qu'incarne, en 1977, le RPR et J. Chirac. A douze ans d'intervalle, la géographie des suffrages gaullistes aux élections municipales de 1965 (cf. carte n° 5) montre clairement que J. Chirac et les élus du RPR n'ont pas pu, au printemps dernier, sauver l'essentiel de l'héritage gaulliste, c'est-à-dire sa capacité offensive hors des bastions du conservatisme parisien. En 1977, l'implantation des listes d'Union pour Paris accuse les modifications intervenues entre 1968 et 1973 dans la nature de l'électorat gaulliste. Elle porte la marque du rapprochement des électors de la droite d'opposition et de la majorité, conséquence de la politique d'ouverture de la majorité aux formations de la droite anti-gaulliste entreprise dix ans auparavant par G. Pompidou. Il faut en effet à peine une année — des élections législatives de 1968 à l'élection présidentielle de 1969 — pour que se dégrade l'essentiel des caractéristi-

47. La caractérisation sociologique des quartiers est établie au recensement de 1968. Dans les 19^e et 20^e arrondissements, la population ouvrière est largement constituée de non-électeurs de nationalité étrangère. Voir sur ce point J. Ranger, p. 815.

48. Cf. Goguel (F.), art. cit.

ques qui fondent l'originalité du gaullisme gaullien par rapport au conservatisme parisien.

1968-1973 : la transition pompidolienne

Apparemment, ni le niveau d'implantation global des candidats de la majorité, ni le système des candidatures mis en place à l'occasion des élections municipales et législatives ne différencient la période 1968-1973 de celle qui la précède (cf. tableau 13).

Tableau 13. Les suffrages de la majorité à Paris de 1968 à 1973

	%	<i>Ecart-type</i>
Législatives juin 1968.....	33,3	4,9
Présidentielle juin 1969.....	34,8	5,4
Municipales mars 1971.....	23,3	3,0
Législatives mars 1973.....	27,8	5,5

Les candidats gaullistes retrouvent globalement, en 1968, le même niveau de suffrages que celui obtenu l'année précédente (33,3 % des inscrits dans les deux cas). Le score réalisé en juin 1969 par G. Pompidou (34,3 % des inscrits) rejoint à deux points près celui obtenu en 1965 par le général de Gaulle quatre ans auparavant (36,9 % des inscrits). Seuls les résultats des élections législatives de 1973 traduisent un léger fléchissement de la majorité par rapport à la période antérieure. Mais ils s'inscrivent dans un mouvement général de tassement de l'électorat conservateur au niveau national et ne remettent pas en cause la nette domination de la majorité au sein de la droite parisienne. De la même manière, les membres du mouvement gaulliste, conservent à Paris une place prépondérante dans le système des candidatures présentées par la majorité. Seuls représentants de celle-ci en 1968 — à l'exception d'une seule circonscription⁴⁹ — ils bénéficient encore, en 1973, de son investiture exclusive dans 25 des 31 circonscriptions de la capitale⁵⁰.

En dépit de cette stabilité du niveau global d'implantation et du

49. Il s'agit de la 2^e circonscription de Paris (2^e et 3^e arrondissements) où un républicain indépendant — J. Dominati — avait déjà obtenu en 1967 l'investiture exclusive de la majorité.

50. Trois autres candidats seulement appartenant à d'autres formations de la majorité obtiennent l'investiture exclusive de celle-ci : deux républicains indépendants, J. Dominati et R. Chinaud ; un Centre démocratie et progrès, Claudius Petit. Quant au système des « primaires » à l'intérieur de la majorité, il n'est appliqué que dans deux circonscriptions dont les députés UDR élus en 1968 ont été exclus du mouvement gaulliste avant la fin de la législature.

système des candidatures⁵¹, la structure de la majorité gouvernementale subit d'importantes modifications, en raison des mouvements significatifs que provoque, au sein de l'électorat de la majorité, le passage du gaullisme gaullien à celui de G. Pompidou.

Ces mouvements s'amorcent dès les élections législatives de 1968 qui se situent historiquement sous la présidence du général de Gaulle. La diversification de la distribution des suffrages de la majorité entre les quatre-vingts quartiers de la capitale constitue le premier indice de rupture avec la structure gaulliste de 1967 : la mesure de dispersion donnée par l'écart-type est de 4,9 en 1968, au lieu de 2,7 l'année précédente, alors que globalement la moyenne des suffrages recueillis par la majorité s'établit au même niveau (33,3 % des inscrits) pour les deux scrutins.

En perdant son caractère de phénomène compact, la majorité perd aussi, en 1968 (cf. carte 7), une partie des caractéristiques de la géographie du gaullisme de 1967 (cf. carte 6). Un an avant que le général de Gaulle ne quitte le pouvoir, on assiste déjà au reflux de la majorité des zones de force de la gauche et à son repli sur les quartiers de l'Ouest et du Sud-Ouest de la capitale. La comparaison des résultats obtenus par les candidats de l'UDR en 1967 et en 1968 dans les douze quartiers des arrondissements périphériques du Nord et de l'Est de la capitale donne la mesure du recul subi par la majorité dans ces zones de force de la gauche (tableau 14).

A l'exception de trois quartiers — Clignancourt (18^e), Combat et Vilette (19^e) — la majorité ne retrouve pas en 1968 le niveau de ses voix de 1967, sans que cette chute d'audience ne corresponde pour autant à un accroissement des voix de la gauche. Plus vraisemblablement, les candidats gaullistes ont subi les conséquences d'un renforcement de la concurrence de la droite d'opposition dans ses zones de traditionnelle faiblesse. En présentant, en 1968, dans la plupart de ces circonscriptions, entre trois et quatre candidats⁵² — dont des candidats Républicains indépendants non investis par la majorité — la droite d'opposition provoque une redistribution partielle de l'électorat conservateur qui s'effectue au détriment des candidats gaullistes détenant jusqu'ici le quasi-monopole de la représentation conservatrice dans cette partie nord-est de la capitale⁵³. Le recul des candidats présentés par

51. Notons aussi la très grande stabilité du personnel politique gaulliste à Paris. Dans 18 circonscriptions sur 31, l'UDR présente les mêmes candidats aux élections législatives de 1967 à 1973.

52. Sauf dans les 26^e et 28^e circonscriptions où justement les candidats gaullistes maintiennent ou améliorent leurs scores de 1967.

53. Aux élections législatives de 1967, les scores réalisés par les candidats du CD dans ces circonscriptions ne dépassent pas 10 % des inscrits.

Les élections à Paris (1965-1977)

Tableau 14. Evolution des suffrages de la majorité de 1967 à 1969 dans les arrondissements de la périphérie Nord-Est de Paris

	<i>UDR 1967</i> %	<i>UDR 1968</i> %	<i>Pompidou 1969</i> %
<i>18^e arrondissement</i>			
Grandes-Carières (25)*.....	34	29	32
Clignancourt (26)	34	36	31
Goutte-d'Or (27)	31	29	27
Chapelle (27)	30	27	26
<i>19^e arrondissement</i>			
Villette (28-29).....	31	32	28
Pont de Flandre (29)	30	21	27
Amérique (29)	31	21	30
Combat (28).....	33	37	30
<i>20^e arrondissement</i>			
Belleville (30).....	27	16	25
Saint-Fargeau (30)	31	23	31
Père-Lachaise (31)	31	28	29
Charonne (31)	31	29	29
Ensemble Paris	33	33	34

* N° de la circonscription législative.

l'UDR en 1968 dans ces circonscriptions ne remet en question ni leur suprématie au sein du bloc conservateur, ni leur élection ou réélection au second tour de scrutin, mais il constitue un premier indicateur de la nouvelle vulnérabilité du gaullisme aux offensives de la droite traditionnelle.

Ce fléchissement de l'influence de la majorité dans les zones populaires de la capitale est globalement compensé par la percée que réalise à l'inverse le gaullisme dans certains des bastions conservateurs de l'Ouest de Paris. Mais cette percée demeure largement dépendante des divisions internes de la droite d'opposition ou du rythme de ralliement des notables les plus influents (tableau 15). Dans le 8^e arrondissement, les mauvais reports des suffrages centristes de 1967 sur le candidat PDM, J. Tollu, expliquent en 1968 la présence de l'arrondissement dans la zone de forte implantation de la majorité⁵⁴. Dans le 17^e arrondissement, l'adhésion à l'UDR de B. Lafay (élu CD en 1967) suffit à

54. En 1967, la droite d'opposition est représentée par deux candidats CD (J. Alexandre-Debray) et RI (J. Féron) qui totalisent 10 500 suffrages. En 1968, J. Tollu n'en rassemble que 7 800 ; le candidat UDR (M. Couve de Murville) est élu au premier tour de la consultation.

Elisabeth Dupoirier

faire basculer du camp de l'opposition dans celui de la majorité la partie la plus conservatrice du 17^e (quartiers des Ternes et de la Plaine Monceau).

Tableau 15. Evolution des suffrages de la majorité de 1967 à 1969 dans les bastions de la droite d'opposition

	<i>UDR 1967</i> %	<i>UDR 1968</i> %	<i>Pompidou 1969</i> %
<i>6^e arrondissement</i>			
Notre-Dame-des-Champs.....			
<i>7^e arrondissement</i>			
Saint-Thomas-d'Aquin.....	33	33	43
Invalides.....	33	32	40
Ecole militaire.....	35	35	44
Gros-Caillou.....	34	34	43
<i>8^e arrondissement</i>			
Champs-Élysées.....	33	41	44
Faubourg du Roule.....	32	41	43
Madeleine.....	34	43	44
Europe.....	32	41	42
<i>16^e arrondissement</i>			
Auteuil.....	36	38	42
Muette.....	34	34	45
Chaillot.....	33	33	45
Porte Dauphine.....	35	34	45
<i>17^e arrondissement</i>			
Ternes.....	30	41	42
Plaine Monceau.....	34	38	43
<i>Ensemble Paris.....</i>	33	33	34

Il faut néanmoins attendre l'élection présidentielle de 1969 pour qu'à l'occasion de la candidature de G. Pompidou, la majorité poursuive sa percée dans les derniers bastions de la droite de tradition : le 7^e et le 16^e arrondissement. Dès lors, à l'exception de deux quartiers du 12^e arrondissement qui appartenaient déjà au gaullisme de la période antérieure, la nouvelle zone d'influence de la majorité constitue un territoire continu et homogène. Prenant au nord-ouest de la capitale dans le quartier de la Plaine Monceau (17^e), il s'étend de part et d'autre de la Seine à l'ouest d'une ligne définie sur la rive droite par les quartiers Saint-Georges (9^e) et Notre-Dame (4^e) et, sur la rive gauche, par les quartiers de la Monnaie (6^e) et du Parc de Montsouris (14^e). A l'intérieur de ce territoire, et à l'exception de trois quartiers qui consti-

tuaiet déjà des zones de force du gaullisme gaullien⁵⁵, la zone de force du vote Pompidou est formée des bastions de la droite traditionnelle d'opposition entre 1965 et 1967.

Définies à l'occasion d'une élection nationale, les zones de force de la majorité pompidolienne se confirment dans leurs grandes lignes aux élections municipales de 1971 et législatives de 1973 (cf. carte 8), avec des anomalies qui confirment la vulnérabilité de la nouvelle majorité à l'attitude qu'adoptent à son égard les personnalités centristes les plus influentes⁵⁶.

Même si l'héritage du gaullisme de 1965-1967 demeure en partie présent dans la structure de la majorité, celle-ci porte indéniablement la marque des transformations intervenues dans la nature de son électorat depuis 1968. L'élargissement du soutien partisan de la majorité suscité par G. Pompidou trouve un écho à ce point favorable auprès de l'électorat conservateur parisien qu'au terme de la période, le bloc majoritaire a perdu l'essentiel des caractéristiques du gaullisme du général de Gaulle.

1974 : la réunification des droites

En 1974, le gaullisme n'existe plus en tant que phénomène politique dominant. Il ne marque plus de son empreinte que la distribution des suffrages recueillis par J. Chaban-Delmas⁵⁷. Les résultats obtenus au premier tour de la consultation par V. Giscard d'Estaing s'inscrivent dans le processus de réunification des droites parisiennes engagé par le président Pompidou. Mais les mécanismes unificateurs des comportements électoraux propres au scrutin présidentiel ont joué pour la première fois contre le candidat gaulliste, au bénéfice de celui soutenu par la droite traditionnelle.

55. Saint-Georges (9^e), Chaillot et Auteuil (16^e).

56. Le regain de vitalité de la droite d'opposition dans le 8^e arrondissement, en 1973, fait sensiblement refluer l'influence de l'UDR et sortir l'arrondissement de la zone de forte implantation de la majorité : M. Couve de Murville, en 1968, et G. Pompidou, en 1969, dépassaient 40 % des inscrits dans tout l'arrondissement ; le député sortant n'en obtient plus qu'entre 24 % et 28 % selon les quartiers en 1973.

57. On se trouve de nouveau en présence d'une distribution très resserrée des suffrages (écart-type de 1,2) qui se traduit géographiquement par un phénomène diffus où les zones de force forment autant de bastions isolés n'entretenant pas de relations précises avec la caractérisation sociologique des quartiers de Paris. Autant d'éléments qui permettent de penser que l'électorat de J. Chaban-Delmas ne se présente pas comme un électorat résiduel du bloc conservateur de 1974, mais plutôt comme un modèle réduit de l'électorat gaulliste sous la présidence du général de Gaulle. Sur les 20 quartiers qui définissent les zones de force relatives du vote en faveur du candidat gaulliste, quatorze ont fait partie des bastions gaullistes entre 1965 et 1967.

A Paris, le leadership de V. Giscard d'Estaing se manifeste avec plus de netteté que sur l'ensemble du territoire national (32 % des inscrits, alors que la moyenne nationale s'établit à 27 %). A l'occasion de ce renversement du rapport des forces à l'intérieur du bloc conservateur, la droite de tradition, hostile au général de Gaulle, moins défavorable au président Pompidou dans des limites qu'on a eu l'occasion de souligner — devient à Paris la droite majoritaire. La structure du vote en faveur de V. Giscard d'Estaing présente les mêmes caractéristiques que celles qui ont permis de définir la droite d'opposition entre 1965 et 1973 : même dispersion de la distribution des suffrages entre les quatre-vingts quartiers de la capitale (écart-type de 7,9), même localisation géographique à l'ouest de Paris (cf. cartes n° 3 et 4), mêmes relations privilégiées avec les lieux de résidence des catégories sociales les plus favorisées. Parmi les vingt quartiers qui accordent en 1974 les plus hauts niveaux de suffrages au président des Républicains indépendants, quinze ont fait partie en permanence entre 1965 et 1973 de la structure forte de la droite de tradition⁵⁸.

Cet ancrage du vote en faveur de V. Giscard d'Estaing dans les bastions du conservatisme parisien ne fait que compenser les pertes de la majeure partie de l'héritage gaulliste. Des zones de force de celui-ci il ne subsiste, en 1974, que quatre quartiers ayant appartenu à la structure gaulliste entre 1965 et 1967 — Saint-Georges et Chaussée-d'Antin (9^e) ; Batignolles et Plaine Monceau (17^e) — et deux quartiers du 15^e arrondissement (Grenelle et Necker) hérités de la structure de la majorité pompidolienne. Dans ces conditions, l'unification de l'électorat conservateur réalisé largement dès le premier tour par le candidat républicain indépendant apparaît paradoxalement, en dépit du haut niveau de suffrages qu'il recueille globalement dans la capitale, comme un phénomène de repli.

Les résultats obtenus par la majorité en 1977 confirment cette analyse. Le ralliement du mouvement gaulliste au second tour de l'élection présidentielle de 1974 n'augmente pas de manière décisive la capacité offensive de la majorité giscardienne en mars dernier. En ouvrant largement leurs listes aux représentants de tous les partis de la coalition gouvernementale, le RPR et J. Chirac n'ont pas pu préserver l'identité du gaullisme, déjà fortement compromise par la politique d'ouverture de la majorité gaulliste entreprise par le président Pompidou de 1968 à 1973. Gagnant depuis 1974 en homogénéité politique et sociale, la

58. Ces quinze quartiers sont ceux qui figurent dans la carte n° 4 définissant la structure géographique de la droite d'opposition. Ils ont appartenu aux quartiles de distribution de suffrages les plus élevés à au moins cinq élections sur sept.

droite parisienne perd définitivement les caractéristiques de droite de conquête que lui avaient données le général de Gaulle et les élus UDR jusqu'en 1967. En neutralisant le greffon gaulliste, elle retrouve sa cohésion aux prix d'un repliement sur ses bastions traditionnels qui la rend maintenant plus vulnérable aux offensives de la gauche.

Par rapport à la situation antérieure, la consultation de mars dernier ne fait perdre qu'un secteur municipal à la majorité. S'il s'était agi d'élections législatives, elle aurait en revanche, si les résultats avaient été les mêmes, perdu cinq circonscriptions et ne l'aurait emporté que de justesse dans deux autres⁵⁸. Au total trois députés RPR et deux RI — tous engagés dans la bataille municipale à l'exception d'un seul — n'auraient pas retrouvé leurs sièges. Certes deux républicains indépendants auraient été fortement menacés. Rien ne permet d'affirmer que dans la perspective d'un enjeu national (de l'ampleur de celui qui présidera aux élections de 1978) les électeurs parisiens se seraient déterminés de la même manière qu'à un scrutin municipal. Mais ce bilan statistique appelle au moins deux conclusions. Le recul de la majorité en 1977 ne menace pas sa position globalement dominante à Paris (elle aurait conservé 21 sièges sur 31 au lieu de 26) mais la rend particulièrement vulnérable dans les arrondissements — 2^e, 3^e, 11^e, 13^e, 14^e, 18^e — qui définissent une « zone tampon » entre les bastions historiques de la gauche et de la droite. En second lieu, le RPR — en raison de la bonne implantation de ses notables — reste indiscutablement à Paris le parti de la majorité le mieux placé pour défendre ses couleurs en 1978 ; mais il n'en reste pas moins que J. Chirac et le mouvement gaulliste demeurent solidaires d'un bloc majoritaire en position de repli.

59. La majorité aurait été battue dans la 2^e circonscription (député J. Dominati, RI) avec 48,2 % des suffrages ; dans la 9^e circonscription (député A. Fanton, RPR) avec 48,1 % des suffrages ; dans la 14^e circonscription (député H. Germain, RPR) avec 44,9 % des suffrages ; dans la 16^e circonscription (député C. de la Malène, RPR) avec 46,7 % des suffrages ; dans la 25^e circonscription (député R. Chinaud, RI) avec 49 % des suffrages ; la majorité aurait été élue avec 50 % des suffrages dans la 12^e circonscription (député C. Magaud, RPR), et 50,4 % des suffrages dans la 26^e circonscription (député J. Le Tac, RPR).